



# Conseil de l'UFR ARSH

08 décembre 2020

# Ordre du jour

1. Campagne emplois – retour arbitrage
2. Point d'information sur l'équipement numérique des étudiant.e.s
3. Définition des règles d'encadrement des DM - ET janvier 2021
4. Budget prévisionnel 2021 de l'UFR
5. Perspectives /début du semestre 2
6. Capacités d'accueil et calendrier recrutement M1
7. Questions diverses

# **1. Campagne emplois – retour arbitrage**

## ***Information***

## Synthèse de l'arbitrage EC proposé aux instances de l'UGA par l'équipe politique

PR	Histoire contemporaine – histoire sociale XIXe-XXIe	LARHRA	Proposé à ouverture
MCF	Histoire de l'art contemporain	LARHRA	Non proposé à ouverture, re-discussion l'an prochain
<i>MCF</i>	<i>Histoire de la musique XVIIIe-XIXe</i>	<i>LUHCIE</i>	<i>Pas de création</i>
<i>MCF</i>	<i>Philosophie de la perception et de l'esthétique</i>	<i>IPHIG</i>	<i>Pas de création</i>
<i>MCF</i>	<i>Histoire politique et culturelle XIXe</i>	<i>LUHCIE</i>	<i>Pas de création</i>
<i>MCF</i>	<i>Histoire de l'art moderne</i>	<i>LUHCIE</i>	<i>Pas de création</i>
<i>PR</i>	<i>Histoire transpériode, moderne et contemporaine</i>	<i>LARHRA</i>	<i>Pas de création</i>

### Processus décisionnel des instances

- 08/12 : CT, avis sur la campagne d'emplois
- 14/12 : CAC, avis sur adéquation profils des postes proposés pour ouverture lors de la campagne d'emplois
- 18/12 : CA, vote pour l'ouverture de la campagne d'emplois

## Synthèse de l'arbitrage BIATS proposé aux instances de l'UGA par l'équipe politique

Demande création	Cat B Tech BAP J	Défavorable
Demande repyramidage CDD permanent	C=>B	Non arbitrée. Définition des conditions de changement de niveau d'emploi courant 2021
Demande repyramidage CDD permanent	C=>B	Non arbitrée. Définition des conditions de changement de niveau d'emploi courant 2021

## **2. Point d'information sur l'équipement numérique des étudiant.e.s** *Information*

# Les résultats généraux de l'enquête

- 706 réponses dont 59 doublons, soit **647 : réponses uniques.**
- Répartition selon les départements :

Histoire	269	Philo	57
HAA	124	Philo Lettres	11
Métiers du livre	12	Physique/musico	17
Musicologie	47	SHA	110

- Répartition selon les niveaux :

L1	250	M1	48
L2	161	M2	27
L3	147	MEEF/Concours	13

# Les résultats : connexion

- 5 : sans aucune connexion ;
- 115 : partage de connexion avec le téléphone dont :
  - 51 : jugée bonne
  - 62 : jugée pas satisfaisant
  - 2 : avec aucune connexion
- 53 réseaux partagés (résidence CROUS, voisins, réseau public...) dont :
  - 25 bonne
  - 28 peu satisfaisant
  -
- 474 via une box, dont :
  - 366 jugée bonne
  - 108 jugée peu satisfaisante



# Les résultats : matériel

## Outil unique

- 2 aucun matériel
- 195 un ordinateur
- 38 un téléphone
- 3 une tablette
- 12 un outil partagé

Ce matériel permet de suivre les cours :

- 10 non
- 109 difficilement
- 529 oui

## Plusieurs outils

- 5 une tablette et un ordinateur
- 328 un ordinateur et un téléphone
- 22 un téléphone et un ordinateur partagé
- 3 une tablette et un téléphone
- 36 un téléphone, une tablette et un ordinateur.
- 4 un téléphone, un ordi, une tablette en outil partagé

# Les propositions de matériel : cartes SIM (UFR)

- Ordre de priorisation :
  - ceux qui n'ont **pas de connexion du tout**
  - ceux qui ont une **connexion difficile via le partage de connexion** de leur téléphone

→ **69 en tout.**
- Sur les étudiantes et étudiants appelés :
  - **23 cartes SIM envoyées**
  - **28 problèmes résolus depuis la réponse à l'enquête**
  - ??? aucune réponse aux mails, coups de téléphone et SMS.

# Les propositions de matériel : prêt longue durée d'ordinateur (DEV)

- Matériel reconditionné acheté par l'UGA via la fondation UGA. Distribué selon une procédure mise en place par la DVE sur prescription des composantes (maintien en parallèle de la prescription sociale par le CROUS).
- À l'échelle de l'UGA : 253 prêts validés à cette heure, 99 demande en attente, bientôt servie.
- Commande récente de 300 machines, partiellement livrées à l'UGA.

# Les propositions de matériel : prêt longue durée d'ordinateur (DEV)

- Ordre de priorisation
- **Priorité 1 : 20 sans matériel qui permette de suivre les cours** (soit sans matériel du tout, soit avec seulement un téléphone qui ne permet pas de suivre les cours)
  - 7 ont reçu un prêt longue durée + 2 via le CROUS
  - 8 ont eu un prêt accordé, mais ne sont pas encore allés le retirer
  - les 3 autres : problème résolu entretemps.
- **Priorité 2 : 36 qui ont seulement un téléphone** qui leur permet de suivre *difficilement* les cours, ou bien de suivre les cours sans problème :
  - 19 prêts accordés
  - 1 problème résolu entretemps.
  - 13 sont hors du circuit d'attente, faute de matériel à la DVE. = 36 ordinateurs distribués

### **3. Définition des règles d'encadrement des DM - ET janvier 2021**

*Information et vote*

# Définition des règles d'encadrement des DM - ET janvier 2021

## RAPPEL

Vote du conseil d'UFR du 16/11/2020 de basculement en MC3 COVID

- basculement permis par le vote de la CFVU du 19/11/20

## Définir les modalités d'organisation des DM

### Cadrage CFVU :

*« Le délai de prise en compte du sujet et de remise doit être suffisant pour tenir compte des contraintes d'accès à Internet. Si le devoir doit être réalisé dans une durée déterminée (tenant compte du contexte dégradé de composition), en ce cas le sujet doit être en ligne **30 minutes avant le début** de la composition et l'heure fixée pour la remise doit être suivie d'une tolérance de 30 minutes. Une modalité de remise alternative à la plate forme doit être identifiée. »*

### Point réglementaire nationale contexte crise COVID :

*« Session spécifique obligatoire pour étudiants isolés Covid aux 2 conditions suivantes DGESIP pour la session de substitution :*

- *le jury s'assure de la comparabilité des sujets;*
- *les conditions de composition doivent être les mêmes (présentiel si examen présentiel). »*

# Définition des règles d'encadrement des DM - ET janvier 2021

## *Vote*

### **1/ S'en tenir au principe des +30 minutes avant et après**

- Nécessité de prévoir les 1/3 temps et autres aménagements de composition prévus au titre EBS
- Esprit devoir en temps limité : nécessité de définir un temps de composition pour l'épreuve et un créneau précis

### **2/ Définir une période d'au moins 24h**

- Esprit DM comme stipulé dans les MC3
- Pas de 1/3 temps à prévoir ni organisation des aménagements (puisque pas de temps de composition défini)
- Préciser « travail réalisable en Xh »

### **3/ Laisser le choix à chaque enseignant pour chaque épreuve**

**Proposition soumise au vote : Adoptée à l'unanimité**

**Les DM des ET de la session de janvier organisée à l'UFR ARSH s'organiseront comme suit :**

- **Mise à disposition du sujet au moins 24h avant la date et heure de rendu planifiés, dans le respect du calendrier de la session d'examens**
- **Avec la précision dans le libellé du temps de composition initialement pensé (« travail réalisable en Xh »)**

## **4. Budget prévisionnel 2021 de l'UFR**

*Information et vote*





# Contexte : Potentiel d'enseignement par départements

POTENTIEL ENSEIGNANT	HISTOIRE	GÉOGRAPHIE	PHILOSOPHIE	HISTOIRE DE L'ART	MUSICOLOGIE	ANGLAIS			
professeur.e.s d'université	<b>11</b>		<b>4</b>	<b>4</b>				<b>19</b>	
en heures = TD	<b>2112</b>		<b>768</b>	<b>768</b>				<b>3648</b>	htd
<i>période "ancienne"</i>	<i>384</i>								
<i>période "médiévale"</i>	<i>384</i>								
<i>période "moderne"</i>	<i>768</i>								
<i>période "contemporaine"</i>	<i>576</i>								
maîtres.se.s de conférence	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>3</b>			<b>36</b>	
hTD	<b>3264</b>	<b>960</b>	<b>960</b>	<b>1152</b>	<b>576</b>			<b>6912</b>	htd
<i>période "ancienne"</i>	<i>768</i>								
<i>période "médiévale"</i>	<i>576</i>								
<i>période "moderne"</i>	<i>960</i>								
<i>période "contemporaine"</i>	<i>960</i>								
professeur.e.s agrégé.e.s et certifié.e.s		<b>1</b>			<b>2</b>	<b>2</b>		<b>5</b>	
hTD		<b>384</b>			<b>768</b>	<b>768</b>		<b>1920</b>	htd
attaché.e.s d'enseignement (ATER)				<b>1</b>	<b>1</b>			<b>2</b>	
hTD				<b>192</b>	<b>192</b>			<b>384</b>	htd
<b>TOTAL en postes</b>	<b>28</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>62</b>	
<b>TOTAL en hTD</b>	<b>5376</b>	<b>1344</b>	<b>1728</b>	<b>2112</b>	<b>1536</b>	<b>768</b>		<b>12864</b>	htd

## Contexte : Masse salariale Etat de l'UFR

<b>Masse Salariale Etat - Plafond 1</b>			
BIATSS	TIT	Cat A	280 073 €
		Cat B	220 562 €
		Cat C	287 490 €
	<b>Total TIT</b>		<b>788 125 €</b>
	CDD	Cat C	8 694 €
	<b>Total CDD</b>		<b>8 694 €</b>
<b>Total BIATSS</b>			<b>796 818 €</b>
ENSEIGNANTS	TIT	EC: Enseignants Chercheurs	2 639 605 €
		EA: Autres Enseignants	460 868 €
	<b>Total TIT</b>		<b>3 100 473 €</b>
	CDD	EC: Enseignants Chercheurs	68 354 €
	<b>Total CDD</b>		<b>68 354 €</b>
<b>Total ENSEIGNANTS</b>			<b>3 168 827 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>3 965 645 €</b>

	Dotation services centraux	Loi ORE G600LOI-ORE-SP2HP	eOTP1	Ressources Propres hors eOTP	Exécution janvier/décembre 2019	Budget Ouvert (BR)	Taux d'exécution		
CDI, CDD (y/c apprentis et CAE) BIAT	46 723 €			15 945 €	62 668 €	€ 75 500	83%		
Vacations accessoires et administratives, Heures supplémentaires	6 645 €			15 959 €	22 604 €	€ 18 145	125%	VCI sur dotatio	6 645
Contrats étudiants	28 858 €	4 113 €		- €	32 971 €	€ 38 930	85%	EE sur dotatio	28 965
CDI, CDD Enseignants	- €			3 037 €	3 037 €	€ -	Alerte budget		
Heures Complémentaires/vacations d'Enseignement/Responsabilités pédagogiques à la charge de la	129 775 €	18 052 €		67 764 €	215 591 €	€ 220 925	98%	HC sur dotatio	129 775
Primes pour Charges Administratives PCA	10 235 €			- €	10 235 €	€ 10 500	97%		
<b>Exécution janvier/décembre 2019</b>	<b>222 236 €</b>	<b>22 165 €</b>	<b>- €</b>	<b>102 705 €</b>	<b>€ 347 106</b>	<b>€ 364 001</b>	<b>95%</b>		
<b>Budget Ouvert (BR)</b>	<b>229 885</b>	<b>27 575</b>	<b>-</b>	<b>106 541</b>					
<i>Taux d'exécution</i>	<i>97%</i>	<i>80%</i>	<i>0%</i>	<i>96%</i>					
Enveloppe Remplacement	14 335 €								
Enveloppe Renfort	18 523 €								
Enveloppe Renfort UI	€ -								

+2304€ référentiel FVU  
+10 752€ référentiel centre  
+13 008€ autres déch. Centre  
+9648€ décharges COMUE  
BR1 +7336€ 10% dotation  
+7589,5€ solde balance UGA  
+17 748€ OUI SI  
+5437,5€ OUI SI dossiers  
+424€ tri dossiers  
+6912€ référentiel recherche  
+5184€ référentiel recherche  
+9216€ autres dech. recherche  
BR1 +9962€  
+1827€ balance CED  
+489,15€ balance INP

**Contexte : Masse salariale établissement de l'UFR**

## Contexte :

# Récapitulatif heures complémentaires 2019-2020

## Recap HC Année Universitaire 2019-2020

	Formations UFR		Loi ORE		Total		Nb de mouvements - Dossiers		
	Heures TD	Montant €	Heures TD	Montant €	Heures TD	Montant €		Loi ORE	Total
déc-19	179	8 856	0	0	179	8 856	11	0	11
janv-20	0	0	0	0	0	0	0	0	0
févr-20	470	24 174	56	2 921	526	27 095	26	3	29
mars-20	429	20 891	34	1 855	463	22 746	28	4	32
avr-20	0	0	0	0	0	0	0	0	0
mai-20	0	0	0	0	0	0	0	0	0
juin-20	1 437	69 419	182	8 349	1 619	77 767	57	5	62
juil-20	80	4 648	0	0	80	4 648	2	0	2
août-20	1 172	51 029	151	6 572	1 323	57 601	44	20	64
sept-20	0	0	0	0	0	0	0	0	0
oct-20	409	18 922	6	239	415	19 161	24	1	25
nov-20	4	166	0	0	4	166	1	0	1
déc-20	3	130	0	0	3	130	2	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>4 182</b>	<b>198 235</b>	<b>429</b>	<b>19 935</b>	<b>4 611</b>	<b>218 170 €</b>	<b>195</b>	<b>33</b>	<b>228</b>

dont :

	Formations UFR	ORE	TOTAL
Géographie	348	46	393
Histoire	1 125	56	1 181
Histoire de l'art	759	23	782
Musicologie	490	122	612
Philosophie	821	59	880
Anglais	235	13	248
Français	120	110	230
SHA	285	0	285
<b>TOTAL Heures</b>	<b>4 182</b>	<b>429</b>	<b>4 611</b>

# Récapitulatif dépenses fonctionnement et investissement 2019

<b>INVESTISSEMENT</b>		Crédits ouverts	18 098,76
		Solde	229,67
<b>Objet</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant €</b>	
PC Fixes	10	8 849,54	
PC Portables	5	7 670,55	
Piano	1	1 349,00	
Total		<b>17 869,09</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		Crédits ouverts	84 199,31
		Solde	1 924,09
Bibliothèque	Ouvrages	11 168,71	
	Fonctionnement	2 685,34	
Matériel audiovisuel et info		9 590,74	
Mobilier		5 177,89	
Fournitures		10 269,89	
Courrier		1 064,49	
Téléphone		2 229,68	
Refacturation Reprographie 2019		7 560,00	
Signalétique		7 119,00	
Missions - réceptions		7 318,13	
Missions CS		7 958,84	
Missions CNU		1 546,02	
Frais divers Formations		2 860,49	
Participation Master MDLE		2 096,00	
Labex Item SHA		3 630,00	
Total		<b>82 275,22</b>	

# Récapitulatif dépenses fonctionnement et investissement 2020 *au 30/11/2020*

<b>INVESTISSEMENT</b>		Crédits ouverts	20 014,00
		Solde	305,90
<b>Objet</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant €</b>	
PC Fixes	4	4 707,46	
PC Portables	17	15 000,64	
Total		<b>19 708,10</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		Crédits ouverts	68 998,88
		Solde	11 297,96
Bibliothèque	Ouvrages	10 638,36	
	Fonctionnement	1 460,08	
Matériel audiovisuel et info		6 676,70	
Mobilier		11 745,90	
Fournitures		3 155,01	
Courrier		824,83	
Téléphone		5 925,40	
Refacturation Reprographie 2020			
Missions - réceptions		1 773,97	
Missions CS		2 663,55	
Missions CNU		2 519,06	
Frais divers Formations		725,76	
Participation Master MDLE			
Labex Item SHA		3 630,00	
Munich voyage d'études		5 962,30	
TOTAL		<b>57 700,92</b>	
<b>Crédits spécifiques</b>		Crédits ouverts	6 000,00
		Solde	528,84
<b>Idex ciné philo</b>			
Emploi étudiant		903,59	
Fonctionnement		4567,57	
TOTAL		<b>5 471,16</b>	

# Budget prévisionnel initial 2021

## Vote

RESSOURCES / DOTATION DE MOYENS FINANCIERS		UTILISATION DES RESSOURCES / DEPENSES	
<b>DOTATION</b>	<b>250 513</b>	<b>MASSE SALARIALE</b>	<b>339 780</b>
		Enseignement	
Complément de dotation (80%)	87 495	heures complémentaires (3000 htd)	139 807
Appui nécessité d'enseignement en anglais	22 000	échanges d'enseignement (solde d'env. 1000 h	45 828
Appui capacités d'accueil en L1 SHA	25 000	vacations sur décharges d'enseignement	0
Dotation emplois doctorants	30 312	<b>Personnels administratifs</b>	
		CDD 2 emplois scolarité / dotation	56 400
Dotation emplois étudiants (bibliothèque)	22 661	CDD équiv. 1,25 etp 0,5 scol. + renfort	34 500
Dotation emplois administratifs (2 emplois CDD)	56 400	vacataires administratifs	11 500
		surveillances d'examen	
Dotation vacances chaine inscription	6 645	chaîne inscription	6 645
<b>ORE parcoursup renforcement insertion étudiants</b>	<b>20 439</b>	<b>Emplois étudiants</b>	
cours renforcement - dossiers- DETU	0	Bibliothèque (dont 2000 euros sur RP)	24 661
<b>Droits d'inscriptions diplômes nationaux (90%)</b>	<b>120 975</b>		
		<b>ORE - parcoursup</b>	
<b>AUTRES RESSOURCES</b>	<b>20 995</b>	cours renforcement - dossiers - DETU	0
Formation continue	15 995	tutorat (278 h)	7 239
Droits d'inscription DU		CDD administratif (0,5 etp)	13 200
Remboursements certaines dépenses (CNU/c. sélecti	5 000		
Autres ressources éventuelles non programmées (TA		<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>52 625</b>
Compensations décharges d'enseignement	0	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>20 517</b>
<b>RECETTES</b>	<b>412 922</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>412 922</b>
<b>TOTAL BUDGET PREVISIONNEL 2021</b>			

**5. Perspectives /début du semestre 2**  
*Information et vote*



# Des incertitudes, encore et toujours !

- Echanges avec le Recteur de région hier : reprise possible à jauge réduite dès début janvier avec priorisation :
  - *L1, notamment « oui si »*
  - *Publics spécifiques*

*Incertitudes sur la nature de la jauge (50% des étudiants accueillis, de la capacité de la salle...)*

- Une condition demeure : que la situation sanitaire continue de s'améliorer => grandes incertitudes sur la situation de janvier
- Proposition de ligne côté UFR :
  - préparer des edt « ordinaires » avec jauge à 50% en amphi
  - Prévoir les modalités de rotation des promotions, y compris pour les L1
    - ✓ Du type « scénario de Toussaint ». *Assez simple à mettre en place*
    - ✓ Du type 50% des salles. *Plus compliqué*

# Motion proposée par Tanguy Martin

*Vote adoptée*

Mardi 20 novembre, le président de la République nous a expliqué son plan de « déconfinement ».

Les commerces vont pouvoir réouvrir, les cinémas et théâtres reprendre, les lycées et classes préparatoires continuer à accueillir élèves et étudiant.es

Mais pour les universités, pas ou peu d'annonces, hormis la certitude que les cours en présence ne reprendraient pas avant février. Février 2021 ! Alors que les étudiant.es de L1, ancien.ne.s de terminale, n'ont quasiment pas eu de cours en classe depuis mars 2020. C'est un désastre pédagogique et social qui est en cours et qui ne fait que se creuser.

Il est plus que temps que les universités réouvrent réellement, dans le respect des protocoles sanitaires permettant d'assurer la protection des personnels et des usagers. Comme le démontrent ces derniers mois de confinement, la généralisation de l'enseignement à distance ne peut se substituer au présentiel, en particulier pour les étudiant-e-s les plus précaires. Cette réouverture est nécessaire et possible dès le début du 2eme semestre en engageant maintenant un budget à la hauteur de la situation, en recrutant des personnels, en investissant les mètres carrés libres dans nos villes universitaires, en équipant les salles de systèmes d'aération performants, etc.

Mobilisons-nous pour ouvrir les universités !

## **6. Capacités d'accueil (L1, M1) et calendrier recrutement M1** *Information*

## Capacités d'accueil L1

<b>offre de formation 2021 - 2022</b>		capacité d'accueil Parcoursup 2019 - 2020	Inscription Administrativ es Parcoursup 2019 - 2020	capacité d'accueil Parcoursup 2020 - 2021	Inscription Administrativ es Parcoursup 2020 - 2021	Retour composante s capacité d'accueil 2021 - 2022
Mention	Parcours L1					
HISTOIRE	HISTOIRE	260	162	260	151	230
	HISTOIRE OPTION SANTE				33	30
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	130	67	130	83	120
	HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE OPTION SANTE				7	10
MUSICOLOGIE	MUSICOLOGIE	75	52	75	43	65
	MUSICOLOGIE OPTION SANTE				10	10
PHILOSOPHIE / LETTRES	DOUBLE LICENCE PHILOSOPHIE - LETTRES MODERNES	25	8	25	11	25
PHILOSOPHIE / LETTRES	DOUBLE LICENCE PHILOSOPHIE - LETTRES CLASSIQUES	10	2	10	3	10
PHILOSOPHIE	SCIENCES SOCIALES	85	40	85	36	75
	SCIENCES SOCIALES OPTION SANTE				11	10
SCIENCES SOCIALES	SCIENCES HUMAINES APPLIQUEES	120	120	120	115	120

## Capacités d'accueil et calendrier M1 2021

<b>Master <i>Histoire</i></b>	Parcours « Cultures, politiques, échanges internationaux »	<b>90</b> <b>Dossier</b> <b>13/04 =&gt;26/05</b>	
	Parcours « Histoire appliquée: société, environnement, territoire »		
	Parcours « Sciences de l'Antiquité »		
<b>Master <i>Histoire de l'art</i></b>	Parcours « Histoire, technique et théorie des arts visuels »	<b>60</b> <b>Dossier</b> <b>13/04 =&gt;26/05</b>	
	Parcours « Métiers du patrimoine et de l'exposition »		
	Parcours « Sciences de l'Antiquité »		
<b>Master <i>Philosophie</i></b>	Parcours « Cognition internationale »	<b>10</b>	<b>Dossier</b> <b>15/03=&gt;28/04</b>
	Parcours « Philosophie contemporaine : histoire et problèmes »	<b>30</b>	
	Parcours « Philosophie ancienne et sciences de l'Antiquité »	<b>10</b>	

## **7. Questions diverses** *Information*

# « Prime Covid »

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités d'attribution de la prime COVID pour les personnels de l'Université Grenoble Alpes.

Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas d'une prime au mérite. Toute la communauté s'est largement investie dans la continuité des activités de l'établissement pendant la période exceptionnelle du confinement.

Il s'agit de reconnaître :

- les personnels qui ont été exposés au risque Covid
- le surcroît d'activité, en sus de l'activité normale lié à la continuité du service public

Cette prime exceptionnelle non reconductible a vocation à indemniser les personnels qui ont été particulièrement mobilisés pendant toute la période de confinement. Conformément au décret et à la note ministérielle, *« sont considérés comme particulièrement mobilisés, les personnels pour lesquels l'exercice des fonctions, en raison des sujétions exceptionnelles auxquelles ils ont été soumis pour assurer la continuité du fonctionnement des services, conduit à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail ou assimilé. »*

## Critères d'attribution

- personnels administratifs et techniques pour lesquels il est possible de justifier un accroissement avéré et quantifiable sur la durée en plus de la réalisation effective de leur travail normal
- personnels qui ont été exposés au risque COVID par la nature de leur mission (centre de santé)
- personnels impliqués dans la recherche COVID et qui ont été exposés au risque Covid par cette recherche
- enseignants et enseignants-chercheurs ayant réalisé des tâches exceptionnelles de coordination ou d'appui des équipes pédagogiques engendrées par la crise COVID, assumées sur une durée significative, non reconnues dans les services enseignants

## Montant

- 330€ pour les personnels justifiant d'un accroissement d'activité avérée et durable
- 1 000€ pour les personnels exposés directement au risque Covid dans l'exercice de leur fonction

L'enveloppe de l'établissement est d'un montant fixe de 154 960 €. Il convient d'argumenter et de limiter strictement vos propositions aux personnels remplissant les critères définis ci-dessus.

## **Membre extérieur – Conseil de la CSPM**